



CC de la Basse-Zorn (Siren : 246700843)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Hoerd
Arrondissement	Haguenau-Wissembourg
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/1993
Date d'effet	01/01/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Denis RIEDINGER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des Services de la Basse-Zorn
Numéro et libellé dans la voie	34 Rue de la Wantzenau
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67728 HOERDT
Téléphone	03 90 64 25 50
Fax	03 90 64 25 69
Courriel	
Site internet	www.cc-basse-zorn.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 887
Densité moyenne	221,76

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Bietlenheim (216700385)	310
67	Geudertheim (216701565)	2 697
67	Gries (216701698)	2 912
67	Hoerd (216702050)	4 615
67	Kurtzenhouse (216702522)	1 090
67	Weitbruch (216705236)	2 755
67	Weyersheim (216705293)	3 508

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
<i>Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L 2226-1 du Code général des collectivités territoriales.</i>
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Autres actions environnementales
<i>- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. - Compétences complémentaires, à l'échelle des bassins versants de la Moder et de la Zorn, relevant du « Grand Cycle de l'Eau » prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement : 12°)</i>
<i>L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>- Construction, entretien, gestion des structures d'accueil pour personnes âgées, - Mise en œuvre, animation et gestion d'un Relais d'Information seniors, - Étude à vocation sociale intéressant l'ensemble des communes-membres dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, - Action et animation en matière de formation, de</i>

sensibilisation et d'information à la petite enfance, - Action et animation en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'information visant à instaurer et à développer une culture de prévention du risque routier, - Signature des conventions avec des organismes chargés d'organiser des activités socio-éducatives associant des jeunes de 13 à 18 ans provenant d'au moins deux communes, - Actions d'animations en direction des seniors et des aidants.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

Culture : - Organisation et gestion des manifestations et expositions réalisées à la Maison des Services de la Basse-Zorn et celles organisées pour la promotion du territoire, - Organisation de festivals intercommunaux pour la promotion culturelle du territoire, - Études à vocation culturelle concernant l'ensemble des communes membres, - Accompagnement au développement de la langue et de la culture régionales, - École de musique intercommunale. + Coordination, animation et gestion d'un Conseil Intercommunal des Jeunes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Création et aménagement de lotissements d'habitation réalisés depuis la création de la communauté de communes et les lotissements futurs.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Infrastructures

- Pistes cyclables

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Déploiement du très haut débit sur le ban des sept communes et les zones d'activités notamment par la participation à la mise en œuvre de la fibre optique et à l'installation des prises optiques.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Création, entretien et gestion d'un atelier de jus de pommes. Création et gestion d'un espace emploi formation. Mobilier urbain servant de support exclusif à la communication intercommunale. Poteaux d'incendie : - Implantation, déplacement, entretien et contrôle des poteaux d'incendie, - Y compris le raccordement au réseau.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SMO à la carte "Agence territoriale d'ingénierie publique" (200052546)	SM ouvert	713 065
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	1 062 346
67	PETR de l'Alsace du Nord (200086080)	SM ouvert	191 830
67	SM pour le traitement des ordures ménagères du secteur de Haguenau, Saverne (SMITOM) (256701871)	SM fermé	233 881

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)